

BULLETIN MUNICIPAL PRINTEMPS 2026



IMPORTANT

DATE À NE PAS OUBLIER

LES ENCOMBRANTS SERONT RAMASSÉS LE 22 AVRIL 2026.

NOUVELLES

RÉFECTION CHEMIN

SAINT-JACQUES

Au cours de la saison estivale, des travaux de réfection majeure seront exécutés sur le Chemin Saint-Jacques entre les limites de Crabtree et le Chemin du Village Saint-Pierre Sud. Ces travaux sont réalisés conjointement avec la Municipalité de Saint-Paul.

SITE INTERNET

Pour plus d'informations sur votre Municipalité, rendez-vous au villagestpierre.org

DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATIQUE (DEA)

maintenant disponible aux citoyens
de la municipalité

Page 3

Chers villageoises et villageois de Village Saint-Pierre,

L'hiver a été longue pour tous. Enfin le printemps est arrivé !!!

Je suis fier de vous présenter les changements et améliorations qui auront lieu dans notre belle Municipalité au courant de l'année 2026.

Notre vision : services aux citoyens et la sécurité de tous!

Sur cette lancée, le bureau municipal entamera une cure de jeunesse autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce changement évolutif et nécessaire permettra d'améliorer davantage le service aux citoyens et de répondre aux besoins grandissants de la population. De plus, de nouveaux bureaux seront ajoutés pour permettre un service d'urbanisme plus adéquat dans le futur.

Le Chemin Saint-Jacques sera refait entièrement au courant de l'été en partenariat avec la Municipalité de Saint-Paul entre les limites de Crabtree et le Chemin du Village Saint-Pierre Sud.

2 radars de vitesse solaire fixes seront installés sur le Chemin du Village Saint-Pierre Nord.

Un défibrillateur externe automatique (DEA) est maintenant accessible pour tous afin que tous les citoyens puissent en profiter et sauver une vie advenant le cas.

Enfin, à la suite des dernières élections, je tiens à remercier la conseillère Madame Lyne Rivest et les conseillers Monsieur Stéphane Arbour, Monsieur Denis Parent, Monsieur Benoit Duval et les 2 nouveaux conseillers Monsieur Benoit Blouin et Monsieur Jean-André Provost pour aider à développer la municipalité positivement.

Merci à tous et je vous souhaite un bon printemps.

Roland Charest, Maire

Prochaines séances du conseil

Mercredi le 6 mai 2026

Mercredi le 3 juin 2026

Mercredi le 8 juillet 2026

Mercredi le 12 août 2026

Les séances sont à 19h30 au bureau municipal situé au 485, Chemin du Village Saint-Pierre Nord. On vous attend.

BUREAU MUNICIPAL

485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord

Village Saint-Pierre, J6E 0H2

Tél. : 450-756-2592

villagestpierre@videotron.ca

Marie-Claude Parent, directrice générale

adjvillagestpierre@videotron.ca

Nathalie Simoneau, adjointe administrative

RAPPEL-TAXES

DEUXIÈME VERSEMENT

Le 17 juin 2026

TROISIÈME ET DERNIER VERSEMENT

Le 17 septembre 2026

SOMMAIRE

Mot du Maire	2
Séance du conseil	2
Coordonnées municipales	2
À la une municipale, A vos photos	3
Vente de garage, radar de vitesse	3
DEA, consultation citoyenne	4
Bénévoles, bibliothèque de rue	5
Urbanisme	6
Nouveaux règlements	7
Mot de la police et pompiers	7
Babillard des organismes	7-8
Sécurité civile	9-10



À LA UNE MUNICIPALE

A VOS PHOTOS

La Municipalité souhaite recevoir vos photos afin de garnir l'album municipal. Vous pouvez nous les faire parvenir à l'adresse courriel adjvillagestpierre@videotron.ca, directement au bureau municipal situé au 485 Chemin du Village Saint-Pierre N ou par la poste.

Les photos reçues seront partagées sur le site internet de la municipalité que nous vous invitons à visiter au villagestpierre.org.

Merci de participer en grand nombre !

VENTES DE GARAGE 2026

À la suite de demandes citoyennes, la Municipalité autorise, sans frais, la tenue d'une vente de garage, le 2 et 3 mai 2026 prochain. Elle se tiendra en même temps que le rallye des ventes de garage de Saint-Paul.

Vous êtes donc invité à vous y préparer et vous annoncer.



Bonne vente à tous !

RADAR DE VITESSE

Soucieux de la sécurité de nos enfants,

La Municipalité a fait l'achat de 2 radars de vitesse qui seront installés prochainement sur le Chemin du Village Saint-Pierre Nord dans la zone du parc afin de réduire la vitesse et apporter une sécurité pour tous!



La saison des vélos est à nos portes, soyez prudent et donnez la chance aux cyclistes de partager la route avec vous.

DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATIQUE



La Municipalité de Village Saint-Pierre est heureuse de vous annoncer qu'elle a conclu une entente avec le CIUSSS de Lanaudière (centre intégré de santé et de services sociaux) afin d'installer 1 défibrillateur externe automatique sur son territoire.

Cet appareil est disponible à l'entrée du sous-sol à l'arrière du bureau municipal situé au 485, Chemin du Village Saint-Pierre N.

Cet ajout témoigne de notre engagement envers la santé et la sécurité de tous les résidents et visiteurs de notre communauté. L'accès à un défibrillateur peut sauver des vies.

Nous vous invitons à télécharger l'application à [DEA -Québec](#) sur votre téléphone intelligent. Il permet de localiser celui le plus près de chez vous.

Des formations sur l'utilisation des DEA et sur les premiers secours peuvent être organisés pour ceux qui souhaitent acquérir ces compétences vitales. Contactez-nous si vous êtes intéressé.

SITE INTERNET (villagestpierre.org)

CONSULTATION CITOYENNE

Nous vous invitons à nous communiquer ce que vous aimeriez avoir comme activité dans votre municipalité.

La Municipalité cherche à vous offrir plus de services mais nous avons besoin de votre aide afin nous orienter et rejoindre le plus de citoyens.

Par le site internet au villagestpierre.org, par courriel au advillagestpierre@videotron.ca, par téléphone au 450-756-2592 ou au bureau municipal au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord, vous pouvez nous faire parvenir des activités que vous aimeriez avoir, l'ajout d'informations sur certains sujets sur le site internet, des cours, etc.

Nous sommes impatients de lire vos suggestions !

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES !!

La Municipalité est à la recherche de bénévoles dans le but d'activités futures.

Vous pouvez entrer en contact avec la Municipalité par courriel au adjvillagestpierre@videotron.ca, par téléphone au 450-756-2592 ou au bureau municipal au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord.

MERCI ET ON VOUS ATTEND!



BIBLIOTHÈQUE DE RUE

Venez profiter de la bibliothèque de rue installée à l'entrée du stationnement du bureau municipal pour venir chercher, porter ou échanger un livre.

Parce que la lecture n'a pas de murs, la bibliothèque de rue nous apporte la possibilité de lire facilement et directement au cœur de la vie quotidienne.

BONNE LECTURE !

URBANISME

PERMIS OBLIGATOIRE

Vous devez **en tout temps** vous informer avant tout projet touchant votre propriété et votre terrain.

TYPES DE PERMIS : construction, rénovation intérieure ou extérieure, agrandissement, toiture, revêtement extérieure, galerie, remise, abri d'auto, garage, installation d'une fosse septique, installation d'un puit, démolition, coupe d'arbre, installation d'une piscine, installation d'une clôture, agrandissement d'un stationnement, élargissement d'une entrée, ponceau, etc.

Vous devez vous informer et avoir votre permis avant de débuter tout travaux afin de vous conformer aux normes d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Nous vous invitons à consulter les règlements sur le site internet de la municipalité au villagestpierre.org.
En voici certains :

2025-087 à 2025-091 sont les règlements d'urbanismes remis à jour en 2025. Les normes, le zonage, les usages et plus.

2025-092 sur le nombre de bac roulants permis pour les matières résiduelles par adresse.

2026-102 entretien et occupation des immeubles patrimoniaux

MOT DE LA POLICE ET DES POMPIERS



La prévention, ça commence à la maison!
La responsabilité vous appartient

Avertisseur de fumée



3 minutes

C'est le temps dont vous disposez pour évacuer votre maison lors d'un incendie.

C'est pourquoi chaque seconde compte, et l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace et le plus abordable pour sauver des vies. Veillez à installer des avertisseurs de fumée et vérifiez leur bon fonctionnement.

Les incendies mortels surviennent surtout la nuit. Pensez-y! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne bien afin qu'il puisse vous réveiller.

Assurez-vous de :

- **Ne JAMAIS retirer la pile.** S'il est trop sensible, optez pour un modèle photoélectrique ou déplacez-le de façon à ce qu'il soit moins exposé à la fumée de cuisson ou des sources d'humidité.
- **Remplacer les piles aux changements d'heure, et/ou lorsque vous entendez un signal sonore intermittent, de même que si vous emménagez dans un nouveau lieu.**
- **Vérifier qu'il fonctionne bien, et ce, tous les mois, en appuyant sur le bouton ESSAI.**
- **Privilégier un avertisseur de fumée à pile lithium scellée.**
- **Vérifier sa capacité à détecter la fumée, qu'il soit à pile ou électrique, tous les ans.** Pour ce faire, éteignez une chandelle tout près. S'il ne sonne pas, remplacez-le.
- **Le remplacer tous les 10 ans, qu'il soit électrique ou à pile.** Les avertisseurs de fumée ne sont pas éternels! Vérifiez la date de fabrication et si celle-ci est absente, remplacez-le dès maintenant.

Les issues et moyens d'évacuation

Issues dégagées, vies sauvées!

Il est essentiel que toutes les issues et les moyens d'évacuation soient entretenus régulièrement et restent dégagés en tout temps. Cela permet une évacuation rapide et sécuritaire en cas d'urgence. Assurez-vous que ces zones soient toujours libres de tout objet, ainsi que de neige ou de glace pouvant obstruer le passage.



**APPEL
D'URGENCE**

COMPOSEZ
LE
911

**APPEL
NON URGENT**

TROUVEZ
UN POSTE



Témoin ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le 911!



Visionnez notre vidéo explicative



Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre POSTE!

450 759-5222

À compter du 1^{er} juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.

Babillard

des organismes



vitrinehabitation.com



Un nouvel outil pour faciliter la recherche d'un logement dans Lanaudière.

RÉPERTOIRE LANAUDOIS
du logement social et communautaire (OBNL, COOP, OMH)

La vitrinehabitation.com rassemble les différents projets de logement social et communautaire, sous forme de fiches, ce qui permet de voir l'ensemble de l'information en un seul endroit.

AUX MUNICIPALITÉS ET ORGANISATIONS LANAUDOISES

Partager l'information, c'est permettre à un plus grand nombre de personnes qui en ont besoin, de connaître les projets d'habitation socio-communautaire de leur milieu.

Comment faire? Des outils de promotion vous sont proposés afin de simplifier le partage de l'information dans vos réseaux. Les partenaires au projet vous offrent une trousse de promotion adaptée pour rejoindre facilement les personnes ciblées.

La vitrinehabitation.com est une initiative du chantier régional en Habitation, constitué de partenaires engagés, qui souhaitent faciliter la recherche de logement social et communautaire dans la région.



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Lancement du portail **Votre Santé**

Joliette, 24 mars - Dès le 25 mars 2026, les citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière n'ayant pas de médecin de famille pourront accéder au nouveau portail **Votre Santé**. Ce service vise à simplifier les démarches liées aux besoins de santé en regroupant plusieurs services de première ligne et diverses ressources.

Le portail permettra notamment :

- d'indiquer un besoin de santé et d'être orienté vers le bon service (organisme communautaire, pharmacien, médecin de famille, IPS, etc.);
- de prendre rendez-vous pour un vaccin, un test de dépistage ou un prélèvement;
- de consulter son carnet de santé ou de vaccination;
- de trouver des ressources en santé et services sociaux grâce à un répertoire.

Gratuit, simple et sécuritaire, le portail sera accessible sur tablette, ordinateur et téléphone à l'adresse : sante.quebec/votresante.

Ce nouvel outil s'ajoute aux services existants, dont Info-Santé 811, disponible en tout temps. Veuillez noter que le portail du GAP numérique sera désormais remplacé par le portail **Votre Santé** pour la population lanadoise.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité du projet pilote implanté au nord de la région depuis novembre 2025, qui a permis une première appropriation du portail par la population.

Les prochaines phases de déploiement permettront d'élargir l'accès à **Votre Santé** à l'ensemble de la population lanadoise au courant du printemps 2026. D'autres communications suivront en temps venu.

Besoin d'aide avec le portail?

Les personnes sans médecin de famille peuvent appeler **Services Québec** au **1 877 644-4545**, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Passe partout
AVEC MON ENFANT

Un programme de transition vers l'école **GRATUIT** pour les enfants de 4 ans et leurs parents

Inscriptions à l'école primaire de votre quartier!

Renseignements: 450 758-3500

Centre de services scolaire des Samares

Québec

Le Recensement de 2026 commence en mai partout au Canada.

APPRENEZ-EN PLUS EN CONSULTANT :

recensement.gc.ca



Le prochain [Recensement de la population](#) commencera le **4 mai 2026**.

Les données du recensement sont essentielles à la planification d'un large éventail de programmes et de services, y compris ceux liés à l'éducation, aux soins de santé, au transport et au marché du travail. Ces données servent de fondement critique à la prise de décisions éclairées dans l'ensemble des secteurs de compétence, et veillent à ce que l'allocation des ressources réponde aux besoins de la population canadienne.

À compter de mai, les ménages canadiens recevront par la poste une lettre d'invitation au recensement contenant un code d'accès sécurisé et des instructions sur la façon de remplir leur questionnaire.

Tous les renseignements sont recueillis en vertu de la [Loi sur la statistique](#) et demeureront strictement confidentiels.

SÉCURITÉ CIVILE

La semaine de la sécurité civile se déroulera du 3 au 9 mai 2026.

Soyez prêts. Connaissez vos risques.

La Semaine de la sécurité civile (Semaine de la SC) est une initiative de sensibilisation nationale et l'occasion pour vous de prendre des mesures pour vous assurer que vous êtes prêts à vous protéger, ainsi que votre famille et votre communauté, pendant une situation d'urgence. Cette année, on a choisi le thème **Soyez prêts. Connaissez vos risques**. Nous vous encourageons à comprendre les risques dans votre région et à apprendre quelles mesures vous pouvez prendre pour protéger vous-même et votre foyer.

Plus de 195 catastrophes majeures, identifiées dans la Base de données canadienne sur les catastrophes, qui ont frappé le Canada entre 2008 et 2018.

L'ensemble, ces catastrophes ont coûté des dizaines de milliards de dollars en dommages et ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes.

Lors d'une situation d'urgence, les municipalités ou les autorités provinciales et territoriales de qui elles relèvent sont les premières à intervenir puisque les catastrophes surviennent le plus souvent localement.

Afin de prévenir un sinistre ou après une catastrophe, la Municipalité de Village Saint-Pierre prend comme action de monter une base de données de numéros de téléphone afin de pouvoir rejoindre les citoyens dans le but d'informer lors d'un sinistre ou d'un éventuel sinistre.



Ces données serviront uniquement aux responsables de la sécurité civile de la municipalité.

Vous pouvez accepter ou refuser de fournir les informations que le service de la sécurité civile de la municipalité a besoin. Les informations resteront confidentielles en tout temps.



Nous avons mis une fiche à compléter en annexe de ce bulletin que vous pouvez venir porter au bureau municipal ou nous la faire parvenir par courriel au adjvillagestpierre@videotron.ca ou par téléphone au 450-756-2592 ainsi qu'au bureau municipal situé au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord.

En cas d'urgence, êtes-vous prêts?

Advenant une situation d'urgence, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir venir vous aider. C'est pourquoi vous et votre famille devriez être bien préparés à faire face aux **72 premières heures** d'une situation d'urgence.

Dès aujourd'hui, sachez comment il est rapide et facile de vous préparer à faire face à divers types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu.

Pour tous les détails : www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/comment-se-preparer-a-la-maison



De plus, nous avons inclus un aide-mémoire afin que vous puissiez préparer votre kit d'urgence.